

## 2 Politique

## Sommet CEDEAO-CEEAC à Lomé hier

## Les questions de paix et de sécurité à l'ordre du jour



La table officielle lors des travaux.



Le chef de l'Etat prononçant l'allocution d'ouverture.

O. N.

Libreville/Gabon

Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a, en sa qualité de président en exercice de la CEEAC, coprésidé les travaux, avec son homologue de la CEDEAO, le Togolais Faure Gnassingbé. Plus d'une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement y ont pris part.

UN sommet conjoint de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est tenu, hier, à Lomé au Togo, sous la conduite des présidents Ali Bongo Ondimba (Gabon) et Faure Essozimna Gnassingbé (Togo), respectivement président en exercice de la CEMAC et

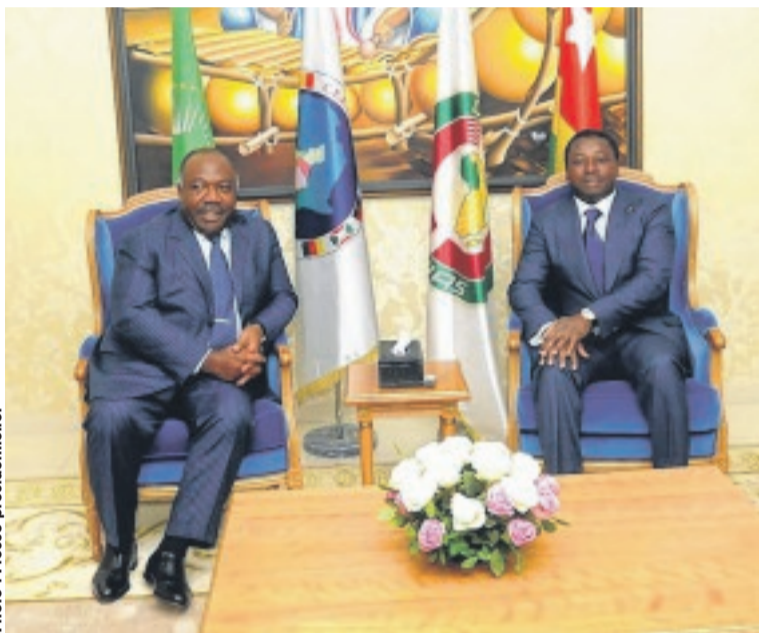


Photo : Presse présidentielle.

celui de la CEDEAO. Vingt-six (26) chefs d'Etat et de gouvernement de ces deux sous-régions d'Afrique y ont pris part. Ainsi que des partenaires et autres bail-

leurs de fonds.

À l'ouverture, le numéro un gabonais a fait entendre la voix de la CEEAC et du Gabon. "C'est à ce titre, a-t-il dit, que je souhaite que les

travaux de ce sommet conjoint examinent avec rigueur les questions liées à la paix, la sécurité, à la stabilité et à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme

Le président en exercice de la CEEAC, Ali Bongo Ondimba, et son homologue de la CEDEAO Faure Essozimna Gnassingbé.

violent dans notre espace commun". Ali Bongo Ondimba a rappelé que la rencontre de Lomé s'inscrit dans la continuité du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC et de la CEDEAO et la CGC sur la sûreté et la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée, tenu à Yaoundé (Cameroun) les 24 et 25 juin 2013. Ainsi que la rencontre de la Conférence des chefs d'Etat du Conseil de l'Afrique centrale (COPAX), lors du sommet extraordinaire tenu dans ce même pays, le 16 février 2015, et consacré à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

La réunion de concertation des leaders de la CEEAC et de la CEDEAO, hier, avait comme objectif "la création des conditions d'une paix durable et d'un environne-

ment sécurisé dans l'espace commun aux deux régions". Les chefs d'Etat et de gouvernement ont ainsi examiné la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, tout en notant les risques créés par la montée des défis sécuritaires, notamment ceux liés au terrorisme, au trafic d'armes, d'être humains et de drogue, au blanchiment d'argent et à la cybercriminalité. Ils ont ainsi "réitéré leur ferme volonté d'apporter des solutions durables de paix et de stabilité dans la sous-région". Tout comme ils se sont engagés à renforcer leur coopération afin de lutter efficacement contre toutes formes d'insécurité.

Il faut noter que le prochain sommet conjoint se tiendra à N'Djamena au Tchad, en 2020.

## Centre Gabonais des élections

Résultat de l'élection partielle sénatoriale du 28 juillet 2018  
Siège unique de Booué

Inscrits	Votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrage exprimé	Taux de participation
17	17	0	17	100%

Nombre de candidats : 02

Ont obtenu:

Appartenance politique	Voix obtenues	Pourcentage	Titulaires	Suppléants
PDG	11	64,71%	<b>NGALE Lucien</b>	<b>N'DORE Maurice</b>
PDS/RPG	06	35,29%	<b>MINKO Daniel</b>	<b>NGUIONENE André</b>

Est élu: **NGALE Lucien** 64.71%

Le Président  
**Moïse BIBALOU KOUMBA**

## Miroir du gouvernement

## Que les sanctions tombent !

CELA n'aura échappé à personne. Lors de la conférence de presse qu'il a animée, jeudi 28 juillet dernier, dans les locaux du département ministériel dont il a la charge, le ministre de la Fonction publique, de la Modernisation du service public, chargé de la Réforme de l'État, Ali Akbar Onanga Y'Obégué, a dénoncé un certain nombre de comportements à l'origine "des résultats biaisés" de la récente opération de mise sous bons de caisse des agents publics en service dans la province de l'Estuaire.

Des "erreurs sur le code d'affectation", en passant par "les erreurs d'attribution de la bonification indiciaire à certains personnels qui en bénéficiaient alors qu'ils n'exerçaient plus les emplois des corps relevant de leurs spéciali-

tés", etc., le membre du gouvernement a pointé du doigt "les comportements blâmables, la complaisance, la compromission des responsables hiérarchiques, directeurs centraux des Ressources humaines ainsi que des secrétaires généraux des ministères (...), coupables de forfaiture incompatible avec l'exercice de leurs fonctions".

À l'évidence, il faut saluer ce discours de vérité du ministre de la Fonction publique. Car, il faut bien l'avouer, chez nous, ce n'est pas tous les jours qu'un membre du gouvernement reconnaît publiquement la responsabilité des agents placés sous son autorité dans l'échec d'une opération qu'il aura pilotée. D'autant que, trop souvent, les syndicats, les adversaires politiques, l'opposi-

tion et autres mains noires tapies dans l'ombre servent d'alibis et de paravents à bien de situations. Dans tous les cas, loin d'être anecdotiques, "ces comportements blâmables", relevés par Ali Akbar Onanga Y'Obégué, sont symptomatiques, à certains égards, des incidences négatives de la technocratie du pays sur la volonté politique des dirigeants et l'action publique. Car, par leurs "agissements condamnables", des responsables administratifs détenteurs d'une parcelle de pouvoir ont, quelque peu, sapé le processus de réformes initié par l'Exécutif.

De même, d'une certaine manière, tout ceci n'est que la matérialisation de l'incurie dont font montre plusieurs agents publics dans l'exercice de leurs fonctions.

Lesquels, au grand dam des usagers, se départissent régulièrement de leurs obligations de neutralité, impartialité, objectivité, primauté de l'intérêt général, rigueur professionnelle, etc. Conséquence : plusieurs d'entre eux constituent les relais, au sein de l'administration publique, du népotisme, de la partialité, des passe-droits, de la corruption, de la subjectivité, du tribalisme, etc. Avec, à la clé, la dégradation de la qualité et de la performance du service public. Ce qui déteint, d'une certaine façon, sur le développement de notre pays. Vu que l'administration publique est le bras séculier de l'Exécutif dans la mise en œuvre des politiques publiques.

C'est dire que l'opinion nationale attend avec une certaine impa-

tience que les auteurs des agissements décriés soient punis conformément aux textes en vigueur. Histoire d'en finir avec l'impunité qui, dans bien de cas, n'a fait que conforter plusieurs agents publics dans leurs attitudes rétrogrades. Agir autrement reviendrait, d'une certaine façon, à retarder le changement de paradigme prôné par le chef de l'État Ali Bongo Ondimba. Lequel, au cours du dernier Conseil des ministres, a appelé l'administration à "passer d'un service public à un service au public". Tout en l'exhortant "à faire preuve d'exemplarité et d'une ferme volonté d'engagement et de résultat dans le processus de réformes en cours".